

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.00  
Six mois... 24.00  
Un an... 40.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,  
trois mois... 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste  
en sus.  
Le prix des Abonnements est payable  
d'avance. — Tout abonnement continue,  
sans interruption d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:  
Annonces: la ligne... 20 c.  
Réclames: »... 30 c.  
Faits divers: »... 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements  
d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont  
regues à Roubaix, au bureau du Journal,  
à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-  
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, Libraires  
n° 5, place de la Bourse; à Brno, à  
l'Office de l'Imprimerie.

ROUBAIX 7 MARS 1875.

L'application loyale, mais conserva-  
trice des lois constitutionnelles, tel  
doit être le programme du ministère.  
C'est ce que l'on reconnaît à droite aus-  
si bien qu'à gauche, mais pour le réali-  
ser il faut constituer ce qu'on appelle  
une majorité de gouvernement; or, il  
va de soi que cette majorité ne peut  
se former que s'il y a au pouvoir des  
hommes qui offrent des garanties suf-  
fisantes à ces groupes si considérables  
encore par le nombre, qui composent  
la minorité.

Evidemment le ministère ne peut pas  
compter sur l'adhésion permanente et  
fidèle quand même des radicaux de  
l'extrême gauche; il ne peut se mettre  
complètement à leur merci, il lui faut  
trouver des alliés qui compensent des  
défections éventuelles: pour parler net  
il ne peut se passer du concours de  
tout le centre droit et de la droite mo-  
dérée. C'est cette nécessité qui, à plu-  
sieurs reprises, fit suspendre toutes les  
négociations entamées pour la création  
du ministère.

Il est une thèse que nous avons au-  
trefois entendue soutenir par ceux qu'on  
appelait les libéraux: c'est celle de la  
représentation des minorités. On sait  
que la nécessité de faire représenter  
toutes les opinions a été une des rai-  
sons qui ont fait accepter le scrutin de  
liste. Aussi n'avons-nous pas été peu  
surpris de voir que les républicains,  
qui se prétendent les défenseurs-nés  
de toutes les libertés, s'opposaient pré-  
cisément à ce que la minorité de l'As-  
semblée, une minorité qui deviendra  
la majorité de demain, fut représentée  
dans le cabinet. Nous avons vu com-  
ment les républicains invoquaient avec  
hauteur les usages parlementaires et  
dictaient son devoir au maréchal. Heu-  
reusement celui-ci a tenu bon, et  
quand les républicains ont vu qu'ils  
risquaient de tout perdre pour vouloir  
tout à voir, ils ont cédé, ils ont consenti  
à ce qu'un membre de la minorité fût  
pouvu d'un porte-feuille. Laissons-les  
faire sonner bien haut le mérite de leur  
descendance.

Est-ce parce que le ministère aura  
réuni des membres du centre gauche,  
du centre droit et de la droite modérée  
qu'il sera créé une majorité de gouver-  
nement? Non. Nous affirmerons même  
que, à cet égard, le vote du 25 février  
n'a rien créé de tout, et que tout est à  
faire. Il s'est fait une coalition qui a  
été un point de départ qui s'appelle  
la République révisable. Nous savons  
d'où nous partons; nous ne savons pas  
où nous allons; et la route ne peut être  
sûre qu'à la condition que les conser-  
vateurs s'allient pour ne pas tomber  
dans les pièges et les embuscades de la  
route. En d'autres termes il ne se for-  
mera de majorité de gouvernement que  
quand le ministère aura fait connaître  
ses intentions et que l'Assemblée lui  
aura répondu soit par un vote soit par  
une manifestation quelconque.

Les difficultés contre lesquelles M.  
Buffet a lutté pendant toute la semaine  
ont été provoquées par des questions  
de personnes; une fois ces difficultés  
surmontées, restent les questions de

principes. Nous ne doutons pas de l'hon-  
orabilité, de la sincérité des hommes  
appelés à nous gouverner; mais nous  
voulons avoir des preuves de leur capa-  
cité. Si ce n'est pas du génie que nous  
réclamons, c'est tout au moins cette  
fermeté d'allures des hommes d'Etat  
qui, sous prétexte de conciliation, ne  
pactisent pas avec la révolution pour  
finir par en être dupe et victime. Nous  
aussi nous répétons comme les répu-  
blicains dont c'est la formule favorite:  
les hommes ne sont rien, les principes  
sont tout. C'est par une déclaration  
franche et loyale que le ministère  
pourra conquérir une majorité de gou-  
vernement. ALEXANDRE WATTEAU.

### Bulletin du jour

Les nouvelles de Versailles du 6 n'an-  
noncent rien de positif sur la compo-  
sition du nouveau ministère. MM. Buffet  
et Dufaure étaient toujours en confé-  
rence; mais la question essentielle à  
vider était toujours l'acceptation ou la  
non acceptation du portefeuille de l'in-  
térieur par M. Bocher. Les avis étaient,  
à cet égard, très contradictoires.

Dans la soirée du 5, M. Buffet avait  
eu une conférence avec M. Dufaure, et  
discuté avec lui un programme ministé-  
riel. Tous les deux étaient tombés  
d'accord sur les différents points de ce  
programme. M. Buffet s'est alors rendu  
chez le président de la République et lui  
a fait part des résultats obtenus. Le pré-  
sident a donné son approbation au pro-  
gramme qui s'est trouvé ainsi réunir  
l'approbation du président de la Répu-  
blique, de M. Buffet et de M. Dufaure.

En présence de ce résultat, le prési-  
dent a renouvelé à M. Buffet le mandat  
qu'il lui avait confié le 25 février, et l'a  
chargé de reprendre officiellement les  
négociations, ce qui a été accepté par  
M. Buffet. Les questions de programme  
étant dès lors écartées, il reste désor-  
mais à régler la question des person-  
nes.

Le président de la République a man-  
dé, le 6 au matin, M. Bocher, qui est  
venu à Versailles et qui est resté assez  
longtemps en conférence avec le maré-  
chal et M. Buffet. M. Bocher s'est ensuite  
entretenu avec M. Dufaure. On espère  
qu'il cédera aux sollicitations pressantes  
qui lui sont adressées. Son adhésion  
faciliterait le dénouement et le succès  
de la combinaison ministérielle, en fai-  
sant disparaître les difficultés que pour-  
rait occasionner le choix d'un autre ti-  
tulaire pour le département de l'inté-  
rieur. On considère que cette adhésion  
est pour lui presque un devoir, et l'on  
espère qu'elle ne se fera pas attendre.

On nous écrit de Paris, 6 mars 1875:  
« Il paraîtrait qu'à la suite des nou-  
velles explications échangées hier soir,  
entre MM. Buffet et Dufaure, la combi-  
naison ministérielle serait à la veille  
d'aboutir. Tout dépendrait, en ce mo-  
ment, de M. Bocher, auprès duquel le  
maréchal insisterait pour lui faire ac-  
cepter le ministère de l'intérieur. Afin  
de lever les objections de M. Bocher  
relatives à sa santé, on lui laisserait le  
choix d'un sous-secrétaire d'état intelli-  
gent, actif, qui épargnerait à son mini-  
stre tout travail pénible, le maréchal au-  
rait promis à M. Bocher de lui donner  
un successeur dès qu'il le demanderait,  
mais il fallait, avant tout, sortir des  
embarras actuels.

» Mais sont-ils terminés? Le centre  
gauche qui a consenti à laisser entrer  
dans le ministère un membre de la droite  
modérée, s'étant abstenu dans le vote  
des lois constitutionnelles, persiste à  
réclamer le ministère de l'intérieur. Le  
*Journal des Débats*, organe de cette  
exigence, fait observer que le centre droit  
constitutionnel ne compte pas plus de  
100 membres, tandis que le centre gau-  
che, avec les gauches, en représente  
330.

» Remarquez bien cette solidarité,  
sans réserve établie avec le centre  
gauche et toutes les fractions des gau-  
ches, y compris les radicaux. Il est bien  
évident que, dans ces conditions, livrer  
le ministère de l'intérieur au centre  
gauche, c'est livrer la France à toutes  
les gauches, c'est nous ramener au 4  
septembre. Le maréchal envisage-t-il  
bien toutes les conséquences d'une pa-  
reille situation!

» Des journaux ont prétendu que M.  
Buffet ne voulait pas prendre le mini-  
stère de l'intérieur, parce que, en sa qua-  
lité de fils d'un officier du premier em-  
pire, il ne se souciait pas de prendre  
l'initiative de la campagne contre les  
bonapartistes. J'ignore ce qu'il y a de  
fondé dans cette supposition. La vérité  
est que la mère de M. Buffet était native,  
en effet, d'un officier du premier em-  
pire, venu se fixer, il y a 30 ans, à Ra-  
venelle, commune de Mirecourt. Raven-  
elle était alors une propriété fort mo-  
deste, quoiqu'on l'appellât dans le pays  
le *Château*. Cette propriété aujourd'hui  
s'est beaucoup améliorée et grandie par  
suite de l'administration habile et vigi-  
lante de Mme Buffet mère et son fils.

L'Agence-Havas nous transmet les  
dépêches suivantes:

Paris, 6 mars, 9 h. 55 s.  
Le bruit persiste que M. Buffet ne fait  
pas partie de la nouvelle combinaison  
ministérielle, mais qu'il continue les  
négociations tout en restant président  
de la Chambre.

M. Dufaure aurait la justice et la vicé-  
présidence; M. Griwart, l'intérieur; MM.  
Decazes, Say, Chabrol entreraient dans  
le ministère; rien toutefois n'est défi-  
nitif.

M. Buffet a eu une entrevue avec M.  
Dufaure cette après-midi. M. Buffet est  
parti pour Paris.

Versailles, 4 mars, 10 h. 23 s.  
Les négociations ministérielles se  
poursuivent; l'Officiel de demain ne  
contiendra pas encore la composition  
du nouveau cabinet.

### CHRONIQUE

Hier matin, ont eu lieu, à l'église de  
la Trinité de Paris, les obsèques de  
l'abbé Salis. Ce prêtre avait été jadis le  
professeur du vrai Tichborne; il fut ap-  
pelé en Angleterre pour déposer dans  
le fameux procès qui eut naguère tant  
de retentissement.

M. A. Demongeot, maître des requêtes  
au conseil d'Etat, vient de succomber à  
une courte et douloureuse maladie. M.  
Demongeot avait à peine trente-cinq  
ans. Il était ingénieur des mines et at-  
taché à la section des travaux publics  
du conseil d'Etat.

On annonce la mort de M. Mathieu,  
membre de l'Institut. Ce savant astro-  
nomie était né à Mâcon, le 25 novem-

bre 1873, et avait par conséquent 92  
ans. Il avait épousé une sœur de M.  
François Arago.

M. le baron de Sainte-Suzanne, an-  
cien préfet de l'empire, vient d'être  
nommé gouverneur général de la prin-  
cipauté de Monaco.

Le *Bien public* prétend qu'on parle,  
dans les cercles officiels, d'une lettre  
particulière écrite par le maréchal de  
Mac-Mahon au général Bourbaki, dans  
laquelle le chef de l'Etat aurait fait ob-  
server amicalement à son ancien com-  
pagnon d'armes que l'émotion produite  
par la publication du rapport de M. Sa-  
vary exige dans l'usage des pouvoirs  
que l'état de siège, donne sur la presse,  
une modération relative qui permette  
aux organes de l'opinion antibonapartistes  
de commenter sans violence, mais  
librement, les révélations apportées à la  
tribune de l'Assemblée nationale.

L'observatoire de Paris a reçu de M.  
Airy, directeur de l'observatoire de  
Greenwich, la dépêche suivante: « Nous  
avons reçu un télégramme de Kerguelen,  
envoyé par l'expédition de Vénus, voie  
du Cap et de Madère. MM. Corbet, Coke,  
Goodbridge, ont pu observer l'entrée de  
la planète Vénus. M. Percy a eu une  
bonne observation de la sortie. On a pu  
suivre le phénomène dans toute son éten-  
due, quoique le temps ait été générale-  
ment nuageux. Les Anglais sont pauvres  
en photographes. Les Américains et les  
Allemands ont vu le contact intérieur,  
Les Américains ont quelques photogra-  
phies. »

On nous assure que la société de l'a-  
bus contre le tabac vient de faire une  
recrue importante. Nous voulons parler  
du directeur de la régie. La qualité  
exécration du tabac et des cigares qui  
sont livrés en ce moment au public  
donne un certain crédit à cette nou-  
velle.

M. Dufaure, dont il est de nouveau  
beaucoup question en ce moment, est  
un des hommes les plus actifs qui exis-  
tent.

A trois heures du matin, il est à l'œu-  
vre. A l'heure où Paris dort, il allume  
sa bougie, et en hiver son feu. Il est  
déjà habillé pour toute la journée. Il a  
mis sa cravate blanche et le frac, ces  
deux éléments indispensables de la te-  
nue officielle. Qu'il doive se rendre au  
Palais ou à une réception; qu'il  
reçoive à dîner ou réponde à une  
invitation, il n'a pas besoin de modifier  
ni d'amplifier sa mise. Elle suffit à tou-  
tes les exigences. C'est une économie  
de temps.

Paris-Journal raconte qu'un jour, il  
a de cela longtemps, il se fit violence,  
et, avec la volonté d'un puritan qui sait  
faire plier ses goûts, il vainquit l'hor-  
reur qu'il éprouve pour les distractions  
mondaines.

Dans la même maison que lui, à l'é-  
tage supérieur, demeurait un des col-  
lègues de la Chambre des députés, col-  
lègue avec qui il était intimement lié.  
Le collègue avait invité à un bal la fa-  
mille de M. Dufaure et prié l'illustré or-  
ateur de venir. Impossible de refuser! et  
cependant il lui semblait cruel de  
veiller une nuit et de perdre quelques  
heures de travail.

Le soir venu, sa famille le devança  
à la fête donnée par le voisin.  
Minuit, une heure, deux heures du

matin sonnèrent. On ne voyait point  
arriver le personnage, dont l'arrivée  
devait faire sensation.

Les paris étaient ouverts. Les uns  
tenaient pour son arrivée, d'autres ga-  
gnaient qu'il ne viendrait pas.

Enfin, à trois heures et quart, la porte  
s'ouvrit, et un valet, d'une voix ton-  
nante, annonça M. Dufaure.

Il s'était levé et rasé à l'heure, habi-  
tuelle; seulement, au lieu d'ouvrir tout  
de suite son dossier, il était monté chez  
son ami, juste le temps de tenir sa pa-  
role, de faire un tour dans les salons et  
de s'enfuir.

Un quart d'heure après, le bal conti-  
nuait encore. Quand à lui, plongé dans  
ses études, il n'entendait plus ni le pas  
des danseuses, ni l'écho de l'orchestre.  
Tandis que tant d'autres se laissaient  
aller à l'ivresse de la danse, il savourait  
l'ivresse de la procédure.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

#### Jurisprudence commerciale

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE  
LE MONTAGNAC A 19 FR. DE LA MAISON DU  
PONT-NEUF. — DEMANDE EN SUPPRES-  
SION DE NOM ET EN DOMMAGES-INTÉRÊTS.  
MM. Halphen et C<sup>e</sup>, propriétaires de la  
maison de confection de Paris, dite Ma-  
ison du Pont-Neuf, ont mis en vente un  
pardessus croisé dit: « Le Montagnac, »  
pour 19 fr. Au milieu de leurs nom-  
breuses réclames, ils ont fait insérer dans  
le *Figaro* un fait-Paris annonçant que  
les bureaux du mont-de-piété étaient  
remplis par une avalanche de pardessus  
Montagnac qu'un individu achetait 19  
fr. à la Maison du Pont-Neuf, et enga-  
geait immédiatement pour 25 fr., et que  
des mesures étaient prises pour empê-  
cher la continuation de ce trafic.

MM. de Montagnac, fabricants de drap  
à Sedan, prétendant que cet usage de  
leur nom fort honorablement connu dans  
la fabrication du drap leur causait un  
préjudice en donnant à croire que ce  
drap commun sortait de leur fabrique,  
ont fait assigner les sieurs Halphen et C<sup>e</sup>  
devant le tribunal pour s'entendre con-  
damner à faire disparaître le nom de  
Montagnac de leur annonces, affiches et  
réclames, et à des dommages-intérêts  
pour le préjudice causé.

MM. Halphen et C<sup>e</sup> répondaient que la  
maison Godchaux et celle de l'*Histoire de  
France* vendaient depuis longtemps des  
vêtements sous le nom de « Montagnac, »  
et que sur une simple démarche des de-  
mandeurs et sans procès ils auraient fait  
droit à leur réclamation; qu'en tous cas  
il n'y avait pas de préjudice.

Le tribunal, après avoir entendu M<sup>e</sup>  
Carraby, avocat des demandeurs, et M<sup>e</sup>  
Colmet-Daage, pour les défendeurs, a  
rendu le jugement qui suit:

Le tribunal,  
Attendu qu'il est constant que, depuis  
plusieurs mois, les défendeurs ont mis  
en vente, avec toutes les variétés de la  
réclame, depuis les plus bizarres jus-  
qu'aux plus impudentes, un paletot de  
drap de qualité très inférieure sous le  
nom de Montagnac;

Attendu qu'il est constant, d'autre part,  
que le nom de Montagnac est connu ho-  
norablement dans la fabrication et le  
commerce des draps;

Qu'il s'est alarmé à bon droit de l'u-  
sage abusif fait de son nom, qui pouvait  
laisser à penser qu'il était pour quelque  
chose dans le débit et les réclames de la  
maison Halphen et C<sup>e</sup>;

Attendu que, dès-lors, il y a lieu de  
faire droit à la demande, et que le tri-

bunal a les éléments suffisants pour  
fixer les dommages-intérêts;

Par ces motifs,  
Dit que dans le jour de la signification  
du présent jugement, Halphen et C<sup>e</sup> se-  
ront tenus de faire disparaître le nom de  
Montagnac de leurs annonces, affiches et  
réclames, et ce à peine de dommages-  
intérêts de 100 francs par jour de retard;

Ordonne l'insertion du présent juge-  
ment dans dix journaux au choix de Mon-  
tagnac, et aux frais de Halphen et C<sup>e</sup>;  
Condamne Halphen et C<sup>e</sup> à payer  
1,000 fr., à titre de dommages-intérêts  
à Montagnac, et, en outre, aux dépens.

### La production du vin en 1874.

D'après la statistique dressée par le  
ministre des finances, la production des  
vins s'est élevée en 1874 à 63,146,125  
hectolitres. La récolte de l'année dernière  
présente un excédant de 27,431,000  
hectolitres sur la récolte de 1873, et de  
12,992,125 hectolitres sur celle de 1872.  
Dans la période de 1860 à 1874, ce chiffre  
n'a été dépassé que deux fois: en 1869,  
avec un rendement de 70,000,000 d'hec-  
tolitres, et en 1865 où les évaluations  
officielles portaient la récolte à 68,943,000  
hectolitres.

Voici, du reste, d'après les informa-  
tions du ministère des finances repro-  
duites dans l'exposé comparatif de la  
situation économique de la France de  
1857 à 1874 le tableau de la production  
des vins pour les quatorze dernières  
années:

1860	35,558,000 hectol.
1861	29,738,000 —
1862	37,110,000 —
1863	51,372,000 —
1864	50,653,000 —
1865	68,943,000 —
1866	63,838,006 —
1867	39,128,000 —
1868	52,098,000 —
1869	70,000,000 —
1870	53,537,000 —
1871	56,901,000 —
1872	50,153,000 —
1873	35,715,000 —
1874	63,146,000 —

La récolte de 1874 occupe ainsi le  
quatrième rang dans le tableau et peut  
être justement considérée comme un  
maximum.

Les départements où la production a  
atteint les chiffres les plus élevés sont:  
Hérault 13,071,342 hectol.  
Charente Inférieure 7,277,156 —  
Gironde 5,423,643 —  
Charente 4,570,946 —  
Aube 4,470,946 —  
Gers 3,332,244 —  
Loire-Inférieure 2,014,427 —  
Dordogne 1,581,529 —  
Lot-et-Garonne 1,519,100 —  
Pyrénées-Orientales 1,400,189 —  
Var 1,324,251 —  
Rhône 1,003,783 —  
Indre-et-Loire 965,505 —  
Saône-et-Loire 892,365 —

Les départements les moins favorisés  
sont l'Eure-et-Loir, avec 8,959 hectoli-  
tres; les Ardennes, 7,127; l'Oise, 6,260;  
la Mayenne, 4,342; l'Ille-et-Vilaine, 750;

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La commission des chemins de fer  
vient de prendre la résolution suivante,  
relativement à la concession à la Com-  
pagnie de Picardie et Flandre des che-  
mins de fer de Cambrai à Douai, d'Au-

Feuilleton du Journal de Roubaix  
du 8 Mars 1875.

## LA FEMME

### CAPITAINE AUBÉPIN

Cette créature!...  
Berthe ne pouvait pas devenir livi-  
de, mais ses traits exprimèrent une  
souffrance inouïe et ses doigts crispés se  
serrent involontairement autour de  
Bébé endormi qu'elle tenait sur ses ge-  
noux.  
L'enfant s'éveilla en jetant des  
cris.  
Mme Aurélie avait distinctement  
entendu, sinon distinctement compris,  
cette inqualifiable apostrophe.  
Son œil perçant, qui semblait fouil-  
ler dans l'œil égaré de Berthe, laissait  
luire une joie méchante entre ses cils  
noirs.  
La situation se compliquait, et la  
bonne âme était bien satisfaite.  
Quelle joie! quel triomphe! de lui  
prouver qu'elle ne valait ni plus ni  
moins qu'une de ces femmes déclassées

qu'on ne peut pas saluer!

Quelle vengeance raffinée de lui re-  
dire mot à mot les flétrissantes paroles  
dont Mme de Curnil, une femme austère,  
une grande dame, n'avait pas  
craint de se servir pour qualifier Mme  
Aubépin!

Le break s'arrêta devant la maison  
Nicolle. Les deux dames descendirent  
avec précipitation.

— Vous paraissez souffrante, dit  
Mme Aurélie, avez-vous besoin de mes  
services?

— Je n'ai besoin de rien... de rien  
absolument, répondit Berthe.

Elle prit son fils dans ses bras, et,  
sans même songer à remercier sa com-  
pagnie, s'enfuit en entraînant Marie.

— Femme coupable, murmura Mme  
Aurélie en la voyant disparaître.

Ce fut seulement quand la porte de  
Berthe fut refermée, que la femme du  
docteur rentra chez elle et essaya de  
calmer son irritation par les soins ordi-  
naires de son intérieur.

Elle entendait au-dessus de sa tête  
les bruits joyeux des enfants et les pas  
traînants de leur mère, et ce bruit si  
simple montait ses nerfs à un diapason  
formidable.

Elle prit un livre. C'était la *Revue  
scientifique*, la lecture favorite du  
docteur.  
Entre les pages se montrait la corne

indiscrète d'un billet. Mme Aurélie re-  
connut l'écriture de son mari.

L'excellent homme, ami autant que  
médecin, traçait une ordonnance où la  
santé morale le préoccupait plus en-  
core que la santé physique.

Il entrémêlait les formules du Codex  
de conseils affectueux et recomman-  
dait le calme d'esprit après les pilules  
de valériane.

Il n'y avait pas d'adresse au dos de  
l'ordonnance, mais Mme Aurélie ne s'y  
trompa pas.

Cette attention du docteur, ce détail  
sans importance, prit dans son esprit  
prévenu les proportions d'un grief co-  
lossal.

Aristide était le médecin, l'ami, le  
confident... où s'arrêterait-il dans  
cette marche ascendante? On va si loin  
et si vite avec les femmes qui ont un  
secret.

Elle froissa l'ordonnance d'abord, la  
réduisit en miettes ensuite et se donna  
enfin le plaisir d'en semer les débris  
sous ses pieds.

Que les femmes jalouses lui soient  
indulgentes!

La calèche ne revenait pas. Flavien  
l'avait rejointe après la grande manœu-  
vre et avait emmené tout son monde,  
Antonin et quelques camarades com-  
pris, déjeuner à Bacône, dans une au-  
bergée villageoise qui jouissait d'un cer-

tain renom culinaire.

Le capitaine Aubépin et le docteur  
retournèrent seuls à la maison Nicolle.

Lorsque leur pas résonna dans la  
cour, Mme Aurélie, dont la porte était  
restée entre baillée, l'ouvrit vivement  
et s'avancait vers eux avec un visage  
mystérieux et troublé.

— Pardonnez-moi de vous retenir  
une minute, mon cher capitaine, dit-  
elle, je suis encore toute bouleversée.

— En effet, tu as mauvaise mine,  
dit le docteur.

— Je voudrais seulement vous être  
venir... cette pauvre femme doit être  
à demi morte.

— Qui cela?

— L'impertinence de certaines per-  
sonnes est vraiment inouïe!

— Qu'y a-t-il donc? fit le capitaine  
étonné.

— Une chose inimaginable.

— Mais laquelle?

— Je vous recommande bien les  
ménagements en abordant votre chère  
femme... elle est moins forte que  
moi.

— Je n'oserais pas vous raconter...  
mon Dieu!

— Je suis sûre que vous allez vous  
enlever!... non... je veux seulement  
vous avertir, pour que vous ne soyez  
pas trop étonné de l'affliction où doit  
être votre femme.

— Voilà la seconde fois que vous  
prononcez son nom, madame. expli-  
quez-vous, je vous en prie.

— Elle a refusé mes soins... mais  
elle était si pâle... si pâle!

— Allons-y bien vite, exclama le  
docteur.

— Oui, dès que madame m'aura  
fait comprendre ce qui a pu peiner et  
troubler Mme Aubépin, fit le capitaine  
d'un ton bref.

Moi, monsieur, je suis courageuse,  
et forte de ma conscience d'ailleurs...  
et quand une insulte passe sur ma tête,  
elle ne me touche pas... mais une jeu-  
ne femme timide...

— Une insulte! on vous a insulté?

— Une des deux personnes que por-  
tait le break, oui capitaine. Est-ce  
moi? est-ce Mme Aubépin?... Mon cher  
Aristide, gardez votre sang-froid, je  
vous en supplie.

Le docteur était plus surpris qu'a-  
larmé. Quelque chose de contraint,  
dans le trouble douteux de sa femme,  
le rassurait à certains égards.

Il connaissait Mme Aurélie, et savait  
bien que d'autres fureurs, d'autres in-  
dignations lui étaient familières dans  
des cas moins graves.

Quelque propos de soldat ivre?